

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27655**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit de la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3	Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331p Organisation et gestion des services médicaux, 330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception), 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de la mention Droit de la santé travaillent dans les établissements et structures des secteurs sanitaire, social ou médico-social. Ils exercent des fonctions de direction, d'encadrement supérieur, d'encadrement de proximité ou de coordination opérationnelle.

Le Master mention Droit de la santé certifie à son titulaire les compétences, connaissances, méthodes et outils spécifiques au pilotage de l'entité dont il a la responsabilité, autour des activités suivantes :

application du cadre réglementaire spécifique du secteur sanitaire et médico-social

analyse stratégique et élaboration des projets de groupe d'établissements, d'établissement, de pôle et de service du secteur sanitaire et médico-social

gestion des ressources humaines du secteur sanitaire et médico-social

pilotage, organisation, coordination et évaluation des activités de groupe d'établissements, d'établissement, de pôle et de service du secteur sanitaire et médico-social

analyse des coûts et contrôle de gestion du secteur sanitaire et médico-social

élaboration, coordination et mise en oeuvre de formations auprès de professionnels ou futurs professionnels du secteur sanitaire et médico-social

A l'issue de la formation, les professionnels sont capables de :

diriger et animer une équipe de professionnels pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social

élaborer un budget et en organiser le suivi dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social

gérer les relations avec les usagers et leurs proches dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social

conduire l'audit du fonctionnement de groupe d'établissements, d'établissement, de pôle et de service du secteur sanitaire et médico-social

planifier les activités et les moyens dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social

évaluer, développer et mobiliser les compétences des professionnels sous sa responsabilité

mettre en place un système de reporting et de contractualisation interne et externe

identifier les variables environnementales à fort impact sur le développement de l'activité de leur pôle ou groupement de services

conduire les différentes étapes d'un diagnostic stratégique interne et externe et en communiquer les résultats clés

concevoir, gérer et évaluer les différentes étapes de projets dans le cadre réglementaire du secteur sanitaire et médico-social

mobiliser des techniques et méthodes adéquates dans le cadre d'activités de recherche

transmettre des savoirs et connaissances auprès de professionnels du secteur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Q Santé humaine et action sociale

86 Activités pour la santé humaine

87 Hébergement médico-social et social

88 Action sociale sans hébergement

M Activités spécialisées scientifiques et techniques

69 Activités juridiques et comptables

S Autres activités de services

94 activités des organisations associatives

O Administration publique

84.12Z Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale

Directeur de structure sanitaire et médico-sociale

Directeur des soins dans les établissements privés de santé

Coordonnateur ou directeur de réseau ou plateforme de soins

Chef de pôle ou de service dans les établissements du secteur sanitaire et médico-social

Cadre et cadre supérieur dans les établissements publics et privés du secteur sanitaire et médico-social y compris les centres et instituts

de formation

Sage femme chargée de fonctions de coordination

Responsable de fonctions supports ou transversales dans les établissements de santé et médico-social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient par l'acquisition de 120 ECTS

Elle s'organise autour de :

5 blocs de compétences en première année de Master

connaître le contexte économique, législatif et réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social

maîtriser les principes de base de la gestion comptable et financière d'un établissement ou d'un service

gérer l'activité d'un établissement ou service : conduite de projet, gestion des processus, évaluation et gestion des risques et de la qualité

organiser et coordonner le travail en équipe, évaluer et gérer les compétences disponibles

savoir rédiger et présenter un document écrit (projet, réponse à un marché...)

et autour de 7 blocs de compétences en deuxième année

maîtriser les fondamentaux juridiques et socio-économiques du système de santé

accompagner et gérer les changements organisationnels

manager les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

structurer, coordonner, sécuriser et évaluer les pratiques et processus de prise en charge

élaborer et mettre en oeuvre des analyses médico-économiques et du contrôle de gestion

élaborer, mettre en oeuvre et évaluer une démarche stratégique

conduire une démarche de recherche et transmettre des savoirs

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants universitaires et de professionnels intervenant dans le programme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants universitaires et de professionnels intervenant dans le programme
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants universitaires et de professionnels intervenant dans le programme
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Jury composé d'enseignants universitaires et de professionnels intervenant dans le programme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 juin 2016 accréditant l'Université Jean Moulin Lyon3 en vue de la délivrance des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Code de l'éducation L613-3 et L613-4

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au Cadre National des Formations

Pour plus d'informations

Statistiques :

350 auditeurs par an entre 2009 et 2016

Une enquête annuelle réalisée par l'OFIP permet d'avoir une connaissance précise du devenir des diplômés (relevant de la formation initiale) 30 mois après l'obtention du master

<http://www.univ-lyon3.fr/fr/insertion-professionnelle/enquetes-d-insertion/les-enquetes-d-insertion-professionnelle-de-l-ofip-926114.kjsp>

Autres sources d'information :

IFROSS

Université Jean Moulin Lyon3

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Moulin Lyon3

Faculté de droit

15 quai Claude Bernard

69007 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IFROSS / Université Jean Moulin Lyon3

18 rue Chevreul

69007 LYON

Historique de la certification :

La mention Droit de la santé répond aux exigences particulières d'un secteur fortement régulé combinant acteurs publics et privés, logiques institutionnelles et professionnelles. Les parcours qui la composent ont été créés à la demande des établissements du secteur sanitaire et médico-social qui souhaitent offrir à leur personnel un accompagnement à la prise de responsabilité, du cadre de proximité à la direction de groupe d'établissements, dans un contexte de plus en plus complexe et évolutif.

Les compétences visées par ce Master ont été construites sur cette base en s'appuyant sur un comité de perfectionnement associant étroitement les professionnels du secteur.

Ce Master bénéficie des apports des recherches conduites au sein du laboratoire GRAPHOS (IFROSS Recherche) de l'université Jean Moulin Lyon3

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31492